
Les élus départementaux maintiennent le dialogue avec les collectifs

Ce mercredi 31 janvier 2024, le Président Ben Issa Ousséni, soucieux de maintenir le dialogue entre les parties, pour sortir le plus rapidement possible de la crise qui secoue notre île, a réuni les élus départementaux, les maires et les collectifs, à l'Hémicycle Younoussa Bamana.

Cet échange, qui fait suite à des rencontres antérieures avec les collectifs, était l'occasion pour les parties de préciser les travaux qu'elles avaient entrepris avec l'Etat, et d'essayer d'homogénéiser les attentes, en vue de parler d'une seule et même voix.

Du côté du Département, le Président a pu rappeler les démarches administratives déjà effectuées (référé au tribunal, saisine du Conseil d'Etat, pour le Stade de Cavani ; courrier signé par l'ensemble des élus locaux, à destination du Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, Gérald Darmanin).

Quant aux collectifs présents, ils ont de nouveau précisé et appuyé les 5 revendications qu'ils avaient transmises à la presse. Les élus ont confirmé partager ces points de préoccupation quasi unanimement et affirmé les porter eux-mêmes dans les différents documents officiels, adressés au Gouvernement.

Ils ont également indiqué apporter toutes ces informations au Gouvernement. Une nouvelle réunion de la « task force sécurité » est prévue, demain, 1er février 2024, à l'Hémicycle Younoussa Bamana, pour continuer à travailler les sujets.

CONTACTS PRESSE

Hidaya CHAKRINA • 0639 09 09 90

Direction de la Communication
dir.com@cg976.fr • 0269 66 11 60

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MAYOTTE

BP 101
97645 MAMOUDZOU CEDEX
02 69 66 10 00

www.mayotte.fr



Communiqué de presse

mercredi 31 janvier 2024

Il appartient désormais à l'Etat d'engager les négociations, afin de parvenir rapidement à une sortie de crise.

Les collectifs ont, pour leur part, annoncé conserver les barrages sur le territoire jusqu'à la fin des négociations.

CONTACTS PRESSE

Hidaya CHAKRINA • 0639 09 09 90

Direction de la Communication
dir.com@cg976.fr • 0269 66 11 60

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MAYOTTE

BP 101
97645 MAMOUDZOU CEDEX
02 69 66 10 00

www.mayotte.fr